

# Bilan de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio »

SIC FR 9101408 - ZPS FR 9112017

Années 2009, 2010 & 2011

# Symbo

biodiversité

Janvier 2012



- + Conseil général de l'Hérault
- + Communautés de Communes :  
Grand Pic St-Loup  
Pays de Lunel
- + Communautés d'agglomération :  
Montpellier  
Pays de l'Or

**syndicat mixte du bassin de l'Or**  
**Symbo**







**BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB  
DES SITES NATURA 2000 « Etang de Mauguio »  
SIC FR 9101408 - ZPS FR 9112017**

**ANNEES 2009, 2010 & 2011**



# SOMMAIRE

<b>1. Préambule .....</b>	<b>1</b>
1.1. Les sites Natura 2000 « Etang de Manguio » .....	1
1.2. Le Document d'objectifs des sites « Etang de Manguio » .....	3
1.3. Objet du présent document.....	3
<b>2. Mission d'animation du DOCOB.....</b>	<b>4</b>
2.1. Mise en œuvre des processus de contractualisation .....	6
2.2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation .....	8
2.3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB .....	8
2.4. Mise à jour et évaluation du DOCOB .....	9
2.5. Veille environnementale .....	10
2.6. Bilan de la mission d'animation .....	10
<b>3. Mise en œuvre des mesures contractuelles.....</b>	<b>13</b>
3.1. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt).....	13
3.2. Contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers .....	14
3.3. Charte Natura 2000 .....	17
<b>4. Etudes complémentaires .....</b>	<b>18</b>
4.1. Inventaire-diagnostic géoréférencé des petits ouvrages hydrauliques du site Natura 2000 .....	18
4.2. Espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes : état des lieux-diagnostic et définition d'un projet de veille collective locale .....	18
<b>5. Autres mesures mises en œuvre .....</b>	<b>20</b>
5.1. LIFE LAG'Nature.....	20
5.2. Autres actions .....	21
<b>6. Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB .....</b>	<b>22</b>
6.1. Bilan financier Animation, contractualisation et études complémentaires .....	22
6.2. Bilan des mesures engagées.....	22
6.3. Suivi du site et amélioration des connaissances .....	25
6.4. Evaluation de l'impact des mesures et de l'évolution du site .....	26
6.5. Bilan général de la mise en œuvre du DOCOB .....	26
6.6. Perspectives sur les trois ans à venir .....	27



## 1. PREAMBULE

### 1.1. Les sites Natura 2000 « Etang de Mauguio »

Le territoire « Etang de Mauguio », qui s'étend sur 7025 hectares, est composé de deux sites Natura 2000 superposés :

- le Site d'Intérêt Communautaire « Etang de Mauguio » - FR9101408 (directive européenne « Habitats » de 1992) ;
- la Zone de Protection Spéciale « Etang de Mauguio » - FR9112017 (directive européenne « Oiseaux » de 1979).

Huit Communes de l'Hérault et une Commune du Gard sont concernées pour partie :

- Aigues-Mortes (Gard) ;
- Candillargues ;
- La Grande-Motte ;
- Lansargues ;
- Marsillargues ;
- Mauguio-Carnon ;
- Pérols ;
- Saint-Just ;
- Saint-Nazaire-de-Pézan.

#### Les habitats naturels et les habitats d'espèces (directive « Habitats »)

Quatorze habitats naturels d'intérêt communautaire, dont trois prioritaires, sont recensés sur le territoire « Etang de Mauguio » lors des inventaires naturalistes de 2007 réalisés par le bureau d'étude BIOTOPE :

Code Natura 2000	Habitats d'intérêt communautaire (* prioritaire) (Annexe I de la Directive « Habitats »)	Enjeu régional	Représentativité site* (surface)
1150	*Lagunes côtières	fort	48% (3404 ha)
3170	*Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles	fort	0,15% (10,5 ha)
1410	Prés salés méditerranéens	fort	10% (692 ha)
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	fort	0,17% (12 ha)
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	modéré	0,16% (11 ha)
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	fort	2% (149 ha)
6510	Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes	modéré	1% (83,5 ha)
2210	Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritimae</i>	modéré	0,8% (55 ha)
1420	Fourrés halophiles méditerranéens	modéré	5% (355 ha)
2110	Dunes mobiles embryonnaires	modéré	Négligeable (< 1 ha)
1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	modéré	1,5% (112,5 ha)
3140	Tapis de <i>Chara</i> spp.	modéré	Négligeable (< 5 ha)
3130	Communautés amphibies des sables humides du <i>Isoetes-Nanojuncetea</i>	modéré	Négligeable (< 1 ha)
7210	*Marais à <i>Cladium mariscus</i>	modéré	Négligeable (< 1 ha)

Deux espèces, dont la conservation nécessite la désignation de zone spéciale de protection afin de protéger leurs habitats (annexe II de la directive « Habitats »), ont été recensées :

- la tortue Cistude d'Europe ; les inventaires naturalistes ont montré que le site Natura 2000 "Etang de Mauguio" abrite la plus importante

Cistude d'Europe



- population de tortues Cistude d'Europe connue du département de l'Hérault ;
- la chauve-souris Petit Murin dont la présence reste à confirmer.

Durant l'année 2009, deux individus d'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa* - Code Natura 2000 1221) ont été capturés et relâchés dans le canal de Lunel, à proximité du site Natura 2000.

Une orchidée, la spiranthe d'été, signalée au Grand Travers, est inscrite à l'annexe IV (espèce nécessitant une protection stricte).

En outre, certaines espèces végétales bénéficient d'un statut de protection nationale ou régionale :

Espèces	Statut de protection	Type de milieu ou habitat de présence
<b>Linaire grecque (<i>Kickxia commutata</i>)</b>	Nationale	Plusieurs types d'habitats secs ou sablonneux (zones rudérales, prés salés)
<b>Orchis odorante (<i>Orchis fragrans</i>)</b>		Milieux dunaires, prés salés les plus secs
<b>Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i> subsp. <i>Aestivum</i>)</b>		Prairies humides méditerranéennes, Forêts galeries à Saule et Peuplier blancs
<b>Cresse de Crête (<i>Cressa cretica</i>)</b>	Régionale	Végétations pionnières à Salicornes
<b>Héliotrope couché (<i>Heliotropium supinum</i>)</b>		Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles
<b>Plantain de Cornut (<i>Plantago cornuti</i>)</b>		Prés salés
<b>Séneçon Doria (<i>Senecio doria</i>)</b>		Prairies humides méditerranéennes, Forêts galeries à Saule et Peuplier blancs
<b>Renouée jolie ou des sables (<i>Polygonum arenarium</i>)</b>		Prés salés

### Les oiseaux (directive « Oiseaux »)

L'étang de Mauguio accueille annuellement 43 espèces inscrites en annexe I de la Directive «Oiseaux » (données des inventaires naturalistes de 2007).

Néanmoins, l'étang de Mauguio ne joue pas un rôle prépondérant pour la conservation de toutes ces espèces au niveau national ou même régional. Seules les espèces phares (les 24 espèces présentées dans le tableau ci-dessous) pour lesquelles l'étang de Mauguio joue un rôle majeur au cours de leur cycle biologique (reproduction, hivernage ou alimentation) ont été retenues pour la définition de mesures de gestion favorables à l'ensemble du cortège d'espèces associé à l'habitat de ces oiseaux.



Sterne naine (photo : X. Ruffray)

Code Natura 2000	Nom espèce	Enjeu régional	Représentativité site*	Cycle biologique		
				Nidification	Migration	Hivernage
A180	Goéland rائلleur	fort	>10%	X	X	
A189	Sterne hansel	fort	>10%	X	X	
A176	Mouette mélanocéphale	fort	>10%	X	X	X
A195	Sterne naine	fort	>10%	X	X	
A193	Sterne pierregarin	fort	>5%	X	X	
A021	Butor étoilé	fort	>1%	X	X	X
A131	Echasse blanche	modéré	>10%	X	X	X
A132	Avocette élégante	fort	>5%	X	X	X
A293	Lusciniole à moustaches	fort	>1%	X	X	X
A128	Outarde canepetière	fort	>1%	X		X
A231	Rollier d'Europe	fort	>1%	X	X	
A035	Flamant rose	modéré	>10%		X	X
A138	Gravelot à collier interrompu	fort	>1%	X	X	
A029	Héron pourpre	fort	<1%	X	X	
A022	Blongios nain	modéré	>1%	X	X	



Code Natura	Nom espèce	Enjeu	Représentativité	Cycle biologique		
A026	Aigrette garzette	modéré	>5%	X	X	X
A255	Pipit rousseline	fort	<1%	X	X	
A133	Oedicnème criard	modéré	<1%	X	X	
A081	Busard des roseaux	modéré	<1%	X	X	X
A073	Milan noir	faible	<1%	X	X	
A190	Sterne caspienne	nd	>10%		X	
A135	Glaréole à collier	fort	>1%	X	X	
A023	Bihoreau gris	modéré	<1%	X	X	
A196	Guifette moustac	nd	>1%		X	X

### 1.2. Le Document d'objectifs des sites « Etang de Mauguio »

Le Document d'objectifs (DOCOB) a été validé à l'unanimité par le Comité de pilotage local (COPIL) le 18 décembre 2008 et approuvé par arrêtés préfectoraux (SIC et ZPS) en date du 4 février 2009. Le DOCOB des sites « Etang de Mauguio » est disponible au lien Internet suivant :

[http://www.etang-de-l-or.com/docob\\_etang\\_mauguio.htm](http://www.etang-de-l-or.com/docob_etang_mauguio.htm)

Rappel des objectifs du DOCOB et de leur niveau de priorité

Intitulé de l'objectif	Priorité
Amélioration de la qualité de l'eau de la lagune et des écosystèmes aquatiques	***
Restauration du fonctionnement hydrologique de la lagune et des marais	***
Préservation du caractère naturel et de la quiétude du site	***
Maintien de la diversité des habitats naturels des marges de l'étang	**
Amélioration des potentialités d'accueil des oiseaux	**
Conservation de la population de Cistude d'Europe et de ses habitats	**
Préservation des milieux dunaires	*

Priorité : \*\*\* Très élevée ; \*\* Élevée ; \* Modérée.

Monsieur René CHALOT, Conseiller municipal à Lansargues, est Président du COPIL depuis le 15 janvier 2009.

L'animation du DOCOB des sites « Etang de Mauguio » a été **confiée au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo) début 2009**. La convention cadre d'animation a été signée le 24 mars 2009.

### 1.3. Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un bilan de la mise en œuvre du DOCOB au terme de 3 ans d'animation.

A cette échéance, il s'agit d'une analyse approfondie de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DOCOB. Il est demandé de faire le bilan détaillé des actions menées, d'exploiter les indicateurs de suivis mis en place, et de tirer les enseignements de ces résultats en matière de cohérence interne, d'efficacité et d'efficacités. Ce bilan doit être complété par une analyse du DOCOB, permettant de porter des jugements de valeur sur sa mise en œuvre, et le cas échéant par des propositions de modifications du DOCOB.

Le présent document constitue ce rapport.

Il a été rédigé par Eve Le Pommelet, chargée de mission Natura 2000 du Symbo.

Il couvre les trois premières années d'animation, de 2009 à 2011.

*Avertissement : les bilans financiers portent sur les montants réellement supportés par les bénéficiaires, hors taxe pour certains et TTC pour d'autres. De plus, ils prennent en compte uniquement les dépenses sur les crédits Natura 2000 (animation, contrats Natura 2000 agricoles ou non, études complémentaires). Les autres financements (LIFE, fonds propres des collectivités autres que le Symbo) ne sont pas considérés.*

## 2. MISSION D'ANIMATION DU DOCOB

L'animation du DOCOB des sites « Etang de Mauguio » a été **confiée au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo) début 2009.**

Elle est cofinancée à hauteur d'un mi-temps de chargée de mission par l'Etat et l'Union européenne (fonds FEADER). Le nombre de jours par an consacré à l'animation du DOCOB a été de 120 jours en 2009, de 99 jours en 2010 et de 88 jours en 2011.

Elle se décline en cinq principales missions :

- Mise en œuvre des processus de contractualisation (Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) et contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers, y compris par la suite leur suivi) ;
- Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation (lettre d'Info, Internet, échanges expériences...) ;
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB (actions non contractuelles, suivi administratif & financier, relations services Etat...);
- Mise à jour du DOCOB (SIG, nouvelles actions, etc.) ;
- Veille environnementale (évaluation incidences, prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme, transmission données...).

**Durant ces trois premières années d'animation, la priorité a été donnée à la mise en place des processus de contractualisation (voir figure 1).** En 2009, un effort particulier a été fourni pour la mise en place du programme agro-environnemental (PAE) sur les sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » qui définit les mesures agro-environnementales (MAEt) disponibles sur le territoire. Les années suivantes, l'accent a été mis sur le montage de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers, et en parallèle sur le suivi de leur mise en œuvre.

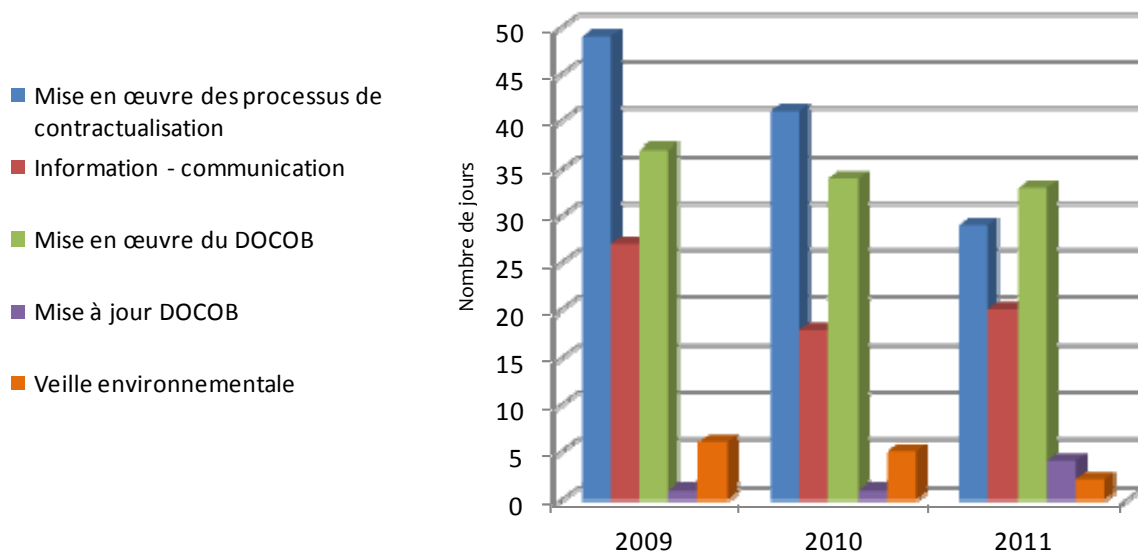
Le temps alloué à **la mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation**, environ 20 % de la charge de travail, est souvent sous estimé : préparation des supports de communication, interventions dans des manifestations souvent programmées à la demi-journée voire à la journée entière. De plus, sont intégrés à cette mission les multiples échanges d'expérience avec les autres structures animatrices ou partenaires associés à la démarche Natura 2000.

**Le suivi de la mise en œuvre du DOCOB** consiste à suivre les autres actions, de nature non contractuelle, pouvant être mises en œuvre par les collectivités et autres acteurs locaux du territoire, et répondant aux objectifs du DOCOB. De même, il intègre le suivi administratif et financier de la mise en œuvre globale du DOCOB. Pour les 3 années, cette mission représente un peu plus de 30 % du temps d'animation.

**La mise à jour du DOCOB et tâches associées** est la mission à laquelle le moins de temps a été consacré, non pas par manque de travail mais par limitation du temps consacré à l'animation du DOCOB. En 2011, une première évaluation de la mise en œuvre du DOCOB, faisant l'objet du présent rapport, a été effectuée.

Contrairement à ce qui était prévu, **le volet « Veille environnementale »** n'a pas pris de l'ampleur avec l'évolution du dispositif d'évaluations d'incidences, domaine pour lequel l'animateur Natura 2000 a un rôle d'information. Le Symbo a été très peu sollicité à ce sujet sur 2011 contrairement à 2010.

Figure 1 : Analyse du temps d'animation passé sur les 5 principales missions



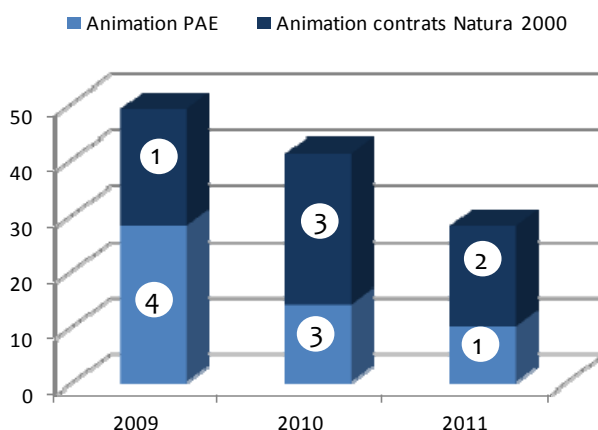
**Mise en œuvre des processus de contractualisation :**

➤ la mise en place du programme agro-environnemental (PAE) a nécessité un investissement important la première année.

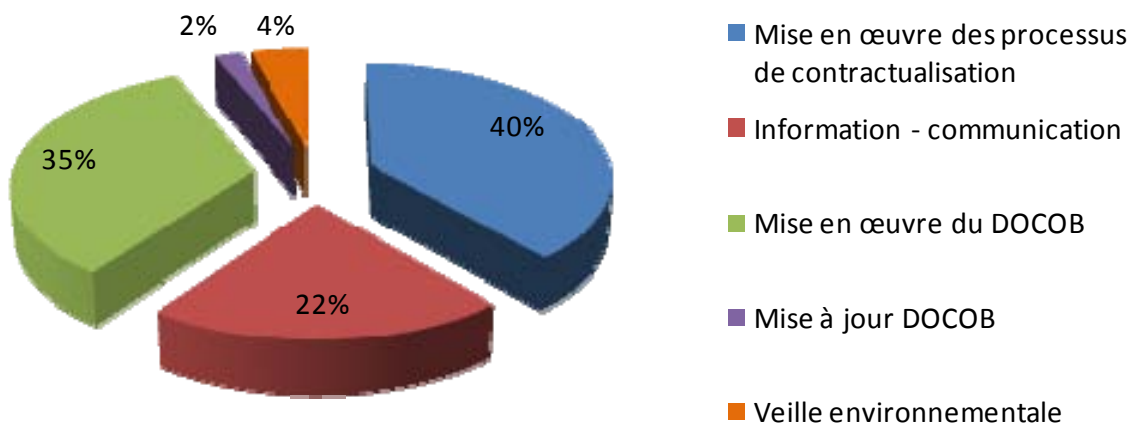
➤ Le temps de travail moyen de l'animateur pour un contrat Natura 2000 est néanmoins plus important.

④ Nombre de contrats signés

Evolution du nombre de jours de travail pour l'animation du PAE et des contrats Natura 2000



Proportion du temps d'animation sur les 5 principales missions (de 2009 à 2011)



Les paragraphes suivants rendent compte des principales réalisations au sein de chaque mission. Le détail est disponible dans les rapports d'activités annuels.

## 2.1. Mise en œuvre des processus de contractualisation

### 2.1.1. Les mesures agro-environnementales (MAEt)

Le programme agro-environnemental (PAE) sur le territoire « Etang de Mauguio et ses marges » et les notices des mesures ont été élaborés à l'automne 2008 en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Hérault, l'Advah et le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-LR). Ils ont été validés par la Commission Régionale Agro-Environnementale (CRAE) en octobre 2008 (avant validation du DOCOB).

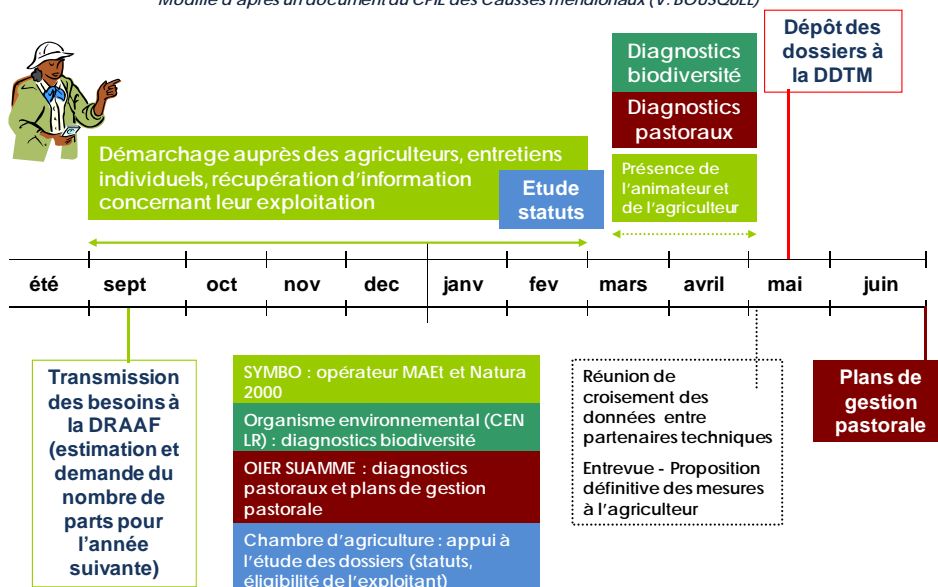
Le Symbo bénéficie par voie de convention financière de l'appui technique de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et de l'Association pour le Développement et la Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault (Advah). Le Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Elevage (SUAMME) se charge de l'élaboration des diagnostics pastoraux et plans de gestion pastorale, lesquels sont facturés aux exploitants.

L'animation pour la mise en œuvre des MAEt s'est déclinée chaque année selon les réalisations suivantes :

- Présentation à la CRAE des éventuelles modifications du PAE et les besoins financiers pour l'année n+1 ;
- Rédaction d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, de l'Advah et du SUAMME, précisant la charge annuelle de travail et l'intervention de chacun dans la mise en œuvre du PAE ;
- Mise en place des marchés publics pour l'élaboration des diagnostics écologiques préalables et suivi des MAEt (à hauteur 1 visite annuelle/exploitation) ;
- Recensement des potentiels bénéficiaires et appel à candidature par voie de presse, affichage dans les communes (septembre-> février)
- Entretiens avec les exploitants, étude de leur éligibilité avec l'appui technique de l'Advah (février-> mars)
- Participation aux diagnostics préalables et réunions (réunions interservices et entretiens avec les exploitants) afin d'identifier les mesures à contractualiser (avril -> mi-mai).

### La démarche générale d'animation du PAE

Modifié d'après un document du CPIE des Causses méridionaux (V. BOUSQUEL)



Un suivi de la mise en œuvre des MAEt a été mis en place dès 2010. Il consiste, en parallèle de contacts réguliers avec les exploitants engagés, en une visite annuelle sur les parcelles concernées en présence du bénéficiaire et d'un naturaliste mandaté par prestation externe. Il a pour objectif de :

- vérifier la bonne adéquation des mesures aux objectifs poursuivis
- évaluer la compréhension par les exploitants de leurs engagements
- les assister, notamment dans l'enregistrement de leurs pratiques
- évaluer leur niveau de satisfaction et identifier leurs difficultés

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée au PAE	28	14	10	52

Les temps de travail consacrés aux suivis des MAEt et des contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers n'étant pas distingués, ces chiffres sont donnés à titre indicatif.

### 2.1.2. Les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers

L'animation pour la mise en place de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers, qui a débuté dès la première année, s'est déclinée pour chaque projet selon les réalisations suivantes :

- Participation au diagnostic écologique préalable
- Rédaction du mémoire explicatif, cartographie des unités à contractualiser
- Adaptation des cahiers des charges type des mesures
- Appui technique pour l'établissement d'éventuelles conventions et/ou autorisations de travaux
- Appui technique pour les démarches administratives préalables (contacts avec les services de l'Etat Police de l'eau, Site classé) et appui à la rédaction des dossiers préalables ;
- Appui administratif pour l'élaboration finale du contrat (renseignement des formulaires de demande de subvention FEADER, liste de l'ensemble des pièces à rassembler...)

La mise en œuvre des contrats est également suivie :

- Rencontre avec le bénéficiaire et l'entrepreneur en amont de la réalisation des travaux (rappel des cahiers des charges et précautions à prendre) ;
- Visites de terrain régulières pendant les travaux en présence du bénéficiaire du contrat ;
- Appui administratif (rappel des procédures à suivre : déclaration de début des travaux, demande de paiement, etc.), lien avec les services de l'Etat ;
- Appui et suivi des enregistrements des pratiques (temps de travail dans le cas d'engagements rémunérés).

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée à la mise en place et au suivi des contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers	21	27	19	67

Les temps de travail consacrés aux suivis des MAEt et des contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers n'étant pas distingués, ces chiffres sont donnés à titre indicatif.

## 2.2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation



### L'émergence d'une intelligence collective

Cela avait mal, très mal, commencé par des actions en justice. Deux ans plus tard, c'est à l'organisation que le comité de pilotage valide le document d'objectifs de site Natura 2000. Entre les deux il y a une longue démarche de concertation.

**2009.** Quatre communes, du bassin de chasse, un syndicat mixte et un groupement forestier agricole organisent un séminaire en partenariat avec le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG). Plusieurs mobilisations de bénévoles et bénévoles de l'association Natura 2000 ont été réalisées. Une convention de partenariat a été signée.

**2010.** Une convention de partenariat a été signée entre le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG) et le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG). Une convention de partenariat a été signée entre le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG) et le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG).

**2011.** Une convention de partenariat a été signée entre le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG) et le groupement forestier agricole de l'étang de Mauguio (FAMAG).

Cette mission a pour objet de communiquer sur Natura 2000, sensibiliser le grand public aux enjeux du site, et plus globalement participer à la vie du réseau Natura 2000 au travers d'échanges d'expériences, régionaux, nationaux et européens. La rubrique Natura 2000 du site Internet du Sympo, avec une moyenne de 275 visites/mois et près de 10 000 visiteurs depuis 2009, est le pivot central de cette communication, mais de nombreuses autres productions ont été réalisées : conception et réalisation d'une lettre d'information annuelle, articles dans les médias locaux ou revues spécialisées, ... La participation à des conférences, congrès ou encore des sorties de terrain ont été autant d'occasions de communiquer sur Natura 2000 et les sites « Etang de Mauguio » [voir les rapports d'activités annuels pour plus de détails.]

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée à cette mission	27	18	20	65

## 2.3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

### 2.3.1. Suivi technique des actions non contractuelles engagées sur le site

Cette mission consiste :

- à préparer techniquement la mise en œuvre des études complémentaires (élaboration des cahiers des charges)
- à suivre les opérations portées par les acteurs locaux dans le domaine de la sensibilisation, de la restauration des milieux ou encore du suivi d'habitats ou d'espèces qui concourent à la mise en œuvre du DOCOB ; il s'agit de recueillir les données inhérentes à ces actions (nature du projet, maître d'ouvrage, principaux résultats), de participer à des visites sur le terrain ou des réunions, ou contribuer à l'élaboration de projets par un appui technique.

**Le suivi de ces actions est encore très partiel, car consommateur de temps pour l'animateur et les structures porteuses d'éventuelles actions. Un effort important est encore à fournir de la part de l'animateur mais également des porteurs de projets dans l'objectif de centraliser toutes les actions entreprises et les nouvelles connaissances acquises sur le territoire « Etang de Mauguio ».**

### 2.3.2. Suivi administratif et financier

Le suivi administratif et financier consiste à établir les demandes de subvention et de paiement pour l'animation du DOCOB et la réalisation des études complémentaires, à intégrer aux tableaux de bord de suivi les aides accordées au titre des MAEt et des contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et les dépenses associées.

En fin de chaque année, un rapport d'activités est soumis au Comité de pilotage (COFIL) ainsi qu'une programmation financière pour l'année suivante.

Enfin, il s'agit également d'assurer le secrétariat du COFIL (courriers divers, organisation des séances annuelles, contacts réguliers avec le Président du COFIL, relations avec les services de l'Etat).

### 2.3.3. Les tableaux de bord SUDOCO & SUDOCOBOR

SUDOCO (pour SUivi des DOCObS) est une application en ligne développée par les Ateliers Techniques des Espaces Naturels (ATEN). Mise à disposition des opérateurs et animateurs Natura 2000, son utilisation a été rendue obligatoire par la DREAL LR en 2010.

Une fois renseignée, elle permet d'éditer des tableaux de bord de suivi de la mise en œuvre des DOCOB et également de consulter les données des autres DOCOB.

Sa structure, prévue pour une utilisation par tous les opérateurs et animateurs Natura 2000, est de fait non adaptée aux différents contextes locaux (structures des DOCOB, type de mesures à engager, indicateurs, ...). De plus, son renseignement nécessite d'être connecté à Internet pendant toute la durée de saisie des données.

C'est pourquoi a été créé en interne un outil similaire, adapté au DOCOB « Etang de Mauguio », SUDOCOBOR (pour SUivi DOCOB OR). Développé sous l'application Microsoft ACCESS, c'est une base de données régulièrement renseignée qui permet de compiler les principales données de mise en œuvre du DOCOB et d'éditer des tableaux de bord selon différentes entrées (contrats, actions du DOCOB, bénéficiaires...) qui se mettent automatiquement à jour à chaque nouvelle entrée de données.

Vue du formulaire de saisie des réalisations de SUDOCOBOR

The screenshot shows a web-based data entry form for SUDOCOBOR. At the top, there are navigation buttons: 'Saisir un nouveau contrat', 'Saisir une nouvelle structure', 'Saisir une nouvelle consultation', 'Exports SUDOCO', and 'Réalisations'. Below these are tabs for 'Réalisations', 'Contrat', 'Fiche Action DOCOB', and 'Suivi Prestations'. The main form area contains several input fields and dropdown menus: 'CADRE' (2-Contrat Natura 2000 agricole (MAEt)), 'N° CONTRAT' (MAE11\_08), 'ANNEE' (2011), 'ID' (87), 'CODE OFFICIEL' (LR\_ETMA\_AU2), 'SITE' (DO-ETANG DE MAUGUIO), and 'M. OUVRAGE' (AGRICULTEUR). A large text area for 'NOM\_REALISATION' contains the text: 'Création d'un couvert herbacé favorable à l'hivernage de l'Outarde canepetière (rotation non autorisée) - Plaine de Marsillargues'. Below this are fields for 'JOURS PREVUS', 'MONTANT PREVU' (6 466,40 €), 'CODE MESURE' (ACT03), 'JOURS REALISES', 'MONTANT REALISE', 'INDICATEUR' (2,36 Surface (ha)), 'DATE DEBUT' (16/05/2011), 'DATE FIN' (16/05/2016), 'REALISE', 'PARTENAIRE', 'N°CONSULTATION', and 'FONCTION'. A 'COMMENTAIRES' field at the bottom contains: 'environ 2 hectares sur la parcelle la plus au sud (H0943) avec mise en place d'un couvert vivace, une luzerne (Medicago sativa, environ 5 kg/ha)) à implanter la première année d'engagement avant le 20 septembre - montant 509 euros'.

SUDOCOBOR a été conçu de telle sorte à faciliter le renseignement de SUDOCO (certaines tables communes). La mise à jour de SUDOCO est réalisée généralement en une ou deux fois au cours de chaque année. Seules les données relatives aux mesures relevant de l'animation du DOCOB, des MAEt, des contrats non agricoles non forestiers et des études complémentaires sont renseignées.

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée à cette mission	37	34	33	104

### 2.4. Mise à jour et évaluation du DOCOB

En trois ans, une seule mise à jour du DOCOB a été réalisée, par l'ajout en 2010 d'une fiche action HABog - Restauration d'îlots de nidification en faveur des laro-limicoles.

Idéalement, dans le cadre de cette mission, doit être mis à jour le Système d'Information Géographique (SIG) du DOCOB, application géographique regroupant les données géoréférencées relatives à Natura 2000 (cartographie des habitats, des habitats d'espèces, localisation des mesures contractualisées,

etc.). Malheureusement, un mi-temps ne permet pas de remplir cette tâche de façon efficiente. Les données concernant la contractualisation sont bien géoréférencées (linéaires de roubines curées, surfaces sous contractualisation MAEt) mais non exploitées jusqu'à ce jour.

**En 2011, cette mission a consisté également à rédiger le présent rapport qui dresse un bilan des trois premières années d'animation. Ce temps de travail, en cours, n'a pas été pris en compte dans la présente version.**

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée à cette mission	1	1	4	6

## 2.5. Veille environnementale

L'animateur a en charge de transmettre l'information relative au DOCOB (objectifs et enjeux du site) dans le cadre du dispositif d'évaluation environnementale de projets.

Une trentaine de contacts (renseignements téléphoniques, réunions, sorties sur le terrain) a été menée dans le cadre de cette mission, qui a concerné :

- 3 manifestations sportives
- Des projets d'urbanisme ou de voirie (Port de Pérols, cimetière de la Grande-Motte, doublement de la RD61)
- la révision de PLU (St-Just, St-Nazaire-de-Pézan, Lansargues, La Grande-Motte)
- des projets photovoltaïques
- des initiatives privées de modifications d'habitats (clairs dans roselières, suppression de haies)
- l'implantation d'espèces végétales exotiques
- des travaux d'entretien de l'aéroport de Montpellier
- des projets de recherche et développement (projet de réintroduction de posidonies dans l'étang de l'Or « Essaime tes végétaux »)

Une fiche d'information type a été élaborée à destination des pétitionnaires de manifestations sportives. Complétée avec le pétitionnaire, elle fournit les principales informations relatives aux sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » et permet à l'organisateur de juger de l'incidence ou non de sa manifestation sur les habitats et espèces visés par Natura 2000.

Cette veille environnementale est encore partielle, du fait notamment de la difficulté à disposer de l'information relative à tous les projets développés sur le territoire. **En particulier, l'animateur Natura 2000 n'est pas destinataire systématiquement des études d'évaluation des incidences et n'a pas connaissance des éventuelles mesures compensatoires demandées aux porteurs de projets ayant des incidences sur les habitats et espèces visés par Natura 2000.** Dès lors, la recherche de cette information est partielle car très consommatrice de temps.

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Nombre de jours d'animation consacrée à cette mission	6	5	2	13

## 2.6. Bilan de la mission d'animation

### 2.6.1. Bilan financier

Le bilan financier de l'animation sur ces trois premières années est présenté dans le tableau ci-dessous. Les dépenses en régie et les prestations externes ont été distinguées.



Animation DOCOB	2009		2010		2011		Total	
Type dépenses	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé*	prévu	réalisé
Régie (salaire, frais)	30 858 €	30 968 €	28 341 €	28 227 €	28 059 €	25 368 €	87 258 €	84 563 €
Prestations externes (diagnostics écologiques, appui technique prestataire, produits de communication)	19 044 €	14 691 €	14 049 €	4 323 €	18 744 €	11 244 €	51 837 €	30 258 €
<b>Total</b>	<b>49 902 €</b>	<b>45 659 €</b>	<b>42 390 €</b>	<b>32 550 €</b>	<b>46 803 €</b>	<b>36 612 €</b>	<b>139 095 €</b>	<b>114 821 €</b>

En 2010, le budget alloué à l'animation du DOCOB a été sous consommé. Ceci s'explique par le nombre de diagnostics écologiques préalables à la contractualisation réalisés, très inférieur au prévisionnel.

### 2.6.2. Points forts et points faibles de l'animation

Le tableau ci-après reprend les temps de travail pour chacune des missions chaque année.

➤ Bilan du temps d'animation	2009	2010	2011	Total
Animation PAE	28	14	10	52
Animation contrats Natura 2000	21	27	19	67
Information - communication	27	18	20	65
Mise en œuvre du DOCOB	37	34	33	104
Mise à jour DOCOB	1	1	4	6
Veille environnementale	6	5	2	13
<b>Total (nb jours)</b>	<b>120</b>	<b>99</b>	<b>88</b>	<b>307</b>

Les points faibles de l'animation du DOCOB sont liés pour la plupart au manque de financement consacré à l'animation du DOCOB. En effet, **bien qu'il soit illusoire d'animer de front la mise en œuvre de toutes les mesures du DOCOB, le temps imparti à l'animation d'un site tel que celui de l'étang de Mauguio ne permet pas de mener de façon satisfaisante des tâches essentielles :**

Missions animation	Points forts	Points faibles
Animation PAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>😊 affinage des connaissances du terrain par l'animateur lors des diagnostics écologiques et du suivi des mesures</li> <li>😊 des contacts réguliers s'instaurent entre animateur et exploitants → demande de renseignements en amont des interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>€ pas de financement de l'organisme agréé (OIER-SUAMME) pour le suivi pastoral des parcelles engagées → évaluation de l'impact des mesures partielle</li> <li>⌚ manque de temps pour expliquer aux acteurs locaux les engagements pris par les éleveurs → quelques conflits d'usage</li> </ul>
Animation contrats Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>😊 affinage des connaissances du terrain par l'animateur lors des diagnostics écologiques et du suivi des contrats</li> <li>😊 6 contrats signés → appropriation de Natura 2000 par les acteurs locaux</li> <li>😊 une collaboration fructueuse avec le service de la DDTM, instructeur Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ consommatrice de temps (complexité administrative)</li> <li>€ évaluation des mesures ?? à ce jour, aucune mise à disposition de financement ni de référentiels techniques pour conduire cette mission</li> </ul>
Information - communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>😊 une implication de l'animateur et des acteurs locaux reconnue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ manque de temps pour développer et mettre en œuvre une véritable stratégie de communication, notamment auprès du grand public ou encore des scolaires</li> </ul>

Missions animation	Points forts	Points faibles
Mise en œuvre du DOCOB	😊 une collaboration fructueuse avec le service de la DDTM, instructeur Natura 2000	⌚ manque de temps pour suivre les mesures non contractuelles, en particulier les actions d'acquisition de connaissances ou de suivi
Mise à jour DOCOB	-	⌚ manque de temps à consacrer au SIG et plus globalement à la synthèse cartographique de la mise en œuvre du DOCOB
Veille environnementale	-	😞 difficulté d'accéder aux informations relatives aux projets soumis à évaluation environnementale (étude d'impact, mesures compensatoires)

Enfin, il peut être souligné que la chargée de mission Natura 2000 du Symbo est épaulée par certains agents du Symbo, en particulier Nathalie Vazzoler, sur différents volets de l'animation (contacts avec les acteurs locaux, démarchage des potentiels bénéficiaires de contrats, organisation d'événementiels et réunions...). Ce temps de travail n'est pas comptabilisé mais existe !

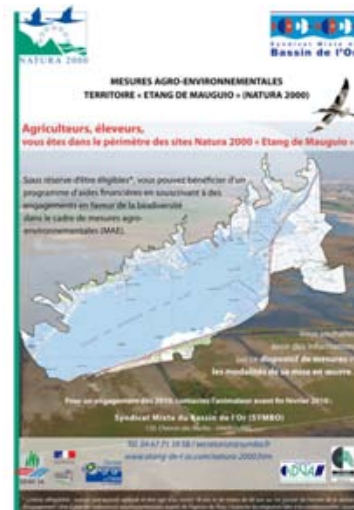
### 3. MISE EN ŒUVRE DES MESURES CONTRACTUELLES

#### 3.1. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)

Le Programme agro-environnemental « ETANG DE MAUGUIO » porte sur le périmètre ajusté des sites Natura 2000. Il comporte 16 MAEt différentes [Annexe I].

##### 3.1.1. Bilan financier

Année	Nombre de contrats	Montant global sur 5 ans	Surfaces concernées (ha)
2009	4	89 456 €	131
2010	3	42 287 €	64
2011	1	22 816 €	32
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>154 559 €</b>	<b>227</b>



➤ **Montant total des aides accordées : 154 559 €**

##### 3.1.2. Type de mesures contractualisées

Mesures	Action DOCOB	Code MAEt	Surfaces (ha)
Gestion pastorale (7 exploitants)	Action ACT01	LR-ETMA-MR1	185
Entretien ouverture (1 seul)	Action HAB02	LR-ETMA-MR2	7
Réouverture du milieu (1 seul)	Action HAB03	LR-ETMA-MO1	3
Mise en place d'un couvert favorable à l'outarde canepetière (1 seul)	Action ACT03	LR-ETMA-AU1 LR-ETMA-AU2	32

**En trois ans, une trentaine d'exploitants a été démarchée par l'animatrice. 8 exploitants se sont engagés sur des MAEt.**

Sur les 16 mesures proposées, seules 4 ont été engagées. Ceci s'explique par la dominance de l'activité d'élevage sur le site. Pratiquement tous les éleveurs qui ont contractualisé sont locataires des terrains du Conservatoire du Littoral. Ce dernier impose en effet dans sa convention locative des cahiers des charges proches de ceux des MAEt.



La mise en œuvre des mesures ACT01, HAB02, HAB03 vise principalement les habitats naturels herbacés suivants : prés salés méditerranéens (1410), fourrés halophiles méditerranéens (1420), gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles (3170\*), prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (6420), dunes fixées du littoral (2210), habitats d'oiseaux d'intérêt communautaire (roselières).

L'action HAB03 est spécifique à l'Outarde canepetière. Dans le cas présent, la mesure vise à lui garantir un couvert herbacé qui lui soit favorable en période hivernale.

### 3.1.3. Effets MAEt et limites

Les principaux freins à la contractualisation qui ont pu être constatés sont les suivants :

- Manque d'attractivité de certaines mesures (restauration de haies, mise en place de bandes enherbées...);
- Cahier des charges jugé trop exigeant (retard de fauche)
- Problème de foncier : pas de maîtrise foncière ou toutes petites surfaces dans le site Natura 2000 ;
- **La limite d'âge fixée à 60 ans, le décret d'application de 2011 n'étant pas effectif.\***

*\* Note : mi-décembre 2011, l'animateur Natura 2000 est informé que la candidature d'un exploitant engagé au titre de l'année 2011 en « mesure Outarde » est rejetée au motif que le décret d'application relatif à la modification de critère d'éligibilité liée à l'âge (plus de 60 ans) est bloqué au Ministère du Budget. Or, l'exploitant concerné a implanté en septembre, conformément aux cahiers des charges de la mesure, un couvert herbacé favorable à cet oiseau sur plusieurs hectares. Les membres du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » ont souhaité réagir par le biais d'un courrier adressé au directeur de la DRAAF LR, le sollicitant afin de trouver une solution pour ces exploitants agricoles qui s'engagent volontairement dans une démarche respectueuse de l'environnement et en faveur de la conservation de la biodiversité.*

Malgré le suivi réalisé sur les parcelles engagées, il n'est pas encore possible de juger d'un effet significatif sur les milieux visés. Le temps de recul nécessaire est effet plus ou moins long selon les habitats concernés, et/ou autres facteurs pouvant intervenir dans la conservation des habitats (comme la gestion des niveaux d'eau).

**L'absence de financement de l'organisme agréé (SUAMME) pour le suivi pastoral des parcelles engagées rend partielle l'évaluation de l'impact des mesures pastorales.**

**Néanmoins, le bilan est pour l'instant positif au regard du respect des engagements par les exploitants, et des premiers signes d'évolution favorable des habitats visés.**

### 3.2. Contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers

**Depuis 2009, 6 contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers ont été signés.**

Année signature	Bénéficiaire	Intitulé contrat
2009	Commune de St-Nazaire-de-Pézan	« Restauration du fonctionnement hydraulique du petit marais de Saint-Nazaire-de-Pézan »
2010	Commune de Marsillargues	« Restauration du fonctionnement hydraulique du marais de la Verne » - Marsillargues
2010	CC Pays de l'Or	« Restauration du fonctionnement hydraulique du grand Bastit et sécurisation des îlots de nidification de la colonie de Larolimicoles »
2010	CC Pays de l'Or	« Restauration des milieux ouverts sur le site dunaire du Grand Travers »
2011	CC Pays de l'Or	« Restauration du fonctionnement hydraulique du Cros Martin et du marais de Fanguière » - Candillargues
2011	Association de Chasse Maritime de l'étang de l'Or	« Chantier de réouverture en faveur des habitats « Bois de frênes » et « Prairies méditerranéennes à hautes herbes » - Réserve de Saint-Marcel

Un projet de contrat a été abandonné par manque de trésorerie (bénéficiaire privé).

Géographiquement les projets sont bien répartis sur les zones à enjeux ; ils impliquent les communes territorialement les plus concernées par Natura 2000 : St-Nazaire-de Pézan, Marsillargues, Candillargues, Lansargues, La Grande-Motte, Mauguio-Carnon

### 3.2.1. Type de mesures contractualisées

Pelle amphibie (contrat de Marsillargues)



Ces contrats visent :

- la réhabilitation hydraulique des marais (curage raisonné de roubines, entretien de végétation en roubines, réfection de petits ouvrages hydrauliques)
- la restauration d'îlots de nidification
- la réouverture de milieux - lutte contre les espèces envahissantes
- la mise en défens de secteurs fragilisés
- la sensibilisation du public aux enjeux du site

Pose de ganivelles au Grand-Travers



Le tableau ci-dessous regroupe les réalisations par mesure engagée, ainsi que les principaux habitats et espèces visés :

Actions du DOCOB	Unités engagées	Réalisations	Principaux habitats et espèces visés
COM01 - Pose de panneau d'information et de sensibilisation du public in situ	4 unités	4 unités	Dunes fixées du littoral (2210)
EAU02 - Curage raisonné de roubines	5575 m	5575 m	*Lagunes côtières (1150) ; Prés salés méditerranéens (1410) ; habitats d'oiseaux* (roselières) ; Cistude d'Europe (1220)
EAU03 - Restauration de petits ouvrages hydrauliques	16 unités	5 unités (+ 1 abandon, 10 en 2012)	*Lagunes côtières (1150) ; Prés salés méditerranéens (1410)
HAB01 - Mise en défens de secteurs fragilisés	1963 m	613 m + 2012	Dunes fixées du littoral (2210) ; habitats d'oiseaux (roselières)
HAB03 - chantier de réouverture de milieu	21,7 ha	20 ha + 2012	Dunes fixées du littoral (2210) ; Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (6420)
HAB04 - Entretien de végétation de berges - roubine	1065 m	560 m + 2012	Prés salés méditerranéens (1410) ; Cistude d'Europe (1220)
HAB08 - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	12 unités	12 unités	Dunes fixées du littoral (2210)
HAB09 - Restauration d'îlots de nidification en faveur des laro-limicoles	2 unités	2 unités	Goéland railleur (A180), Sterne hansel (A189), Mouette mélanocéphale (A176), Sterne naine (A195), Sterne pierregarin (A193), Echasse blanche (A131), Avocette élégante (A132)

\* Principales espèces visées : Butor étoilé (A021), Héron pourpré (A029), Lusciniole à moustaches (A293)

L'action EAU03 s'accompagne systématiquement d'engagements, rémunérés ou non, d'entretien et de gestion des ouvrages. Cette dernière doit être compatible avec les exigences des habitats présents sur les parcelles dont la gestion hydraulique dépend des ouvrages concernés. **300 hectares sont ainsi soumis à des engagements de gestion hydraulique dont 230 hectares faisant l'objet d'engagements rémunérés.**

3.2.1. Bilan financier

Les montants ci-dessous intègrent pour certaines actions des frais de temps de travail des structures porteuses (gestion des ouvrages hydrauliques Action EAU03) ou des frais de prestations pour le suivi des chantiers (frais d'expert).

Actions DOCOB	2009		2010		2011		Total	
	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
COM01-Informer les visiteurs par la pose de panneaux in situ			2 500 €			2 500 €	2 500 €	2 500 €
EAU02-Conduire des travaux raisonnés de curage et d'entretien des fossés et roubines	13 480 €		58 356 €	13 480 €		52 156 €	71 836 €	65 636 €
EAU03-Remettre en état, entretenir et gérer les ouvrages hydrauliques	13 160 €		44 133 €	8 420 €	53 624 €	4 985 €	110 917 €	13 405 €
HAB01-Mener des travaux de mise en défens sur des secteurs ciblés			11 166 €		18 600 €	11 044 €	29 766 €	11 044 €
HAB03-Conduire un chantier de restauration de milieux ouverts ou humides remarquables			36 430 €		22 810 €	20 450 €	59 240 €	20 450 €
HAB04-Restauration et entretenir la végétation des berges des milieux aquatiques avec gestion raisonnée des embâcles	9 078 €				1 850 €	6 440 €	10 928 €	6 440 €
HAB08-Elaborer et mettre en œuvre un programme de lutte contre les espèces végétales envahissantes			1 800 €			960 €	1 800 €	960 €
HAB09-Restauration d'îlots de nidification en faveur des larolimicoles			7 000 €			7 000 €	7 000 €	7 000 €
<b>Totaux</b>	<b>35 718 €</b>	<b>0 €</b>	<b>161 385 €</b>	<b>21 900 €</b>	<b>96 885 €</b>	<b>105 535 €</b>	<b>293 988 €</b>	<b>127 435 €</b>

➤ **Montant total des aides accordées : 293 988 €**

**43% des dépenses engagées sont d'ores et déjà consommées.**

Le montant moyen d'un contrat s'élève à 48 998 €.

3.2.2. Effets Contrats Natura 2000 et limites

Les marges de l'étang de l'Or, marais, prés salés, roselières, sont pour la plupart des milieux modifiés par l'homme depuis des années, et dont la conservation résulte d'un subtil équilibre entre évolution naturelle et gestion humaine.

**Le point indéniablement fort du dispositif Natura 2000 est d'offrir aux gestionnaires, souvent de petites collectivités, un outil financier efficace** (subventions à hauteur de 100 % des dépenses engagées) pour mettre en œuvre des travaux d'entretien ou de restauration qu'ils ne peuvent plus assumer.

**La mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain a également fait évoluer de façon perceptible la perception de Natura 2000** chez les acteurs locaux, parfois réticents au départ.

**Le principal frein à la contractualisation observé concerne l'avance de trésorerie**, impossible pour certains bénéficiaires notamment privés.

**L'articulation entre aides agricoles (MAEt mais également Prime à l'Herbe Agro-Environnementale) et contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers pose également quelques problèmes.** Certaines mesures (mise en défens sur des secteurs ciblés) n'ont pu être financées sur certaines surfaces déclarées en PAC faisant déjà l'objet d'aides européennes.

En outre, l'animateur Natura 2000 a difficilement accès à ces données agricoles. **Se pose également le problème pour les surfaces engagées en mesures compensatoires dans le cadre de projets. L'animateur Natura 2000 n'a pas accès à ces données or il y a incompatibilité entre la mise en œuvre de mesures compensatoires par le porteur de projet et financements Natura 2000.**

De plus, il est clair que malgré l'efficacité du dispositif, **sa complexité administrative nécessite une forte implication de l'animateur Natura 2000** (voir paragraphe 2.1.2).

**Enfin, le suivi des surfaces contractualisées et l'évaluation des mesures engagées dans le cadre de contrats Natura 2000 posent un réel problème. A ce jour, aucun dispositif, technique et financier, n'est prévu.**

### 3.3. Charte Natura 2000

Compte tenu de la priorité donnée aux processus de contractualisation donnant lieu à des aides financières, **il n'a pas été possible dans le même temps de déployer une démarche spécifique de recensement d'éventuels signataires de la Charte Natura 2000, ni même des actions d'information.**

Néanmoins, il a été proposé, sans résultat, à chaque signataire de contrat Natura 2000 non agricole non forestier de signer la Charte Natura 2000.

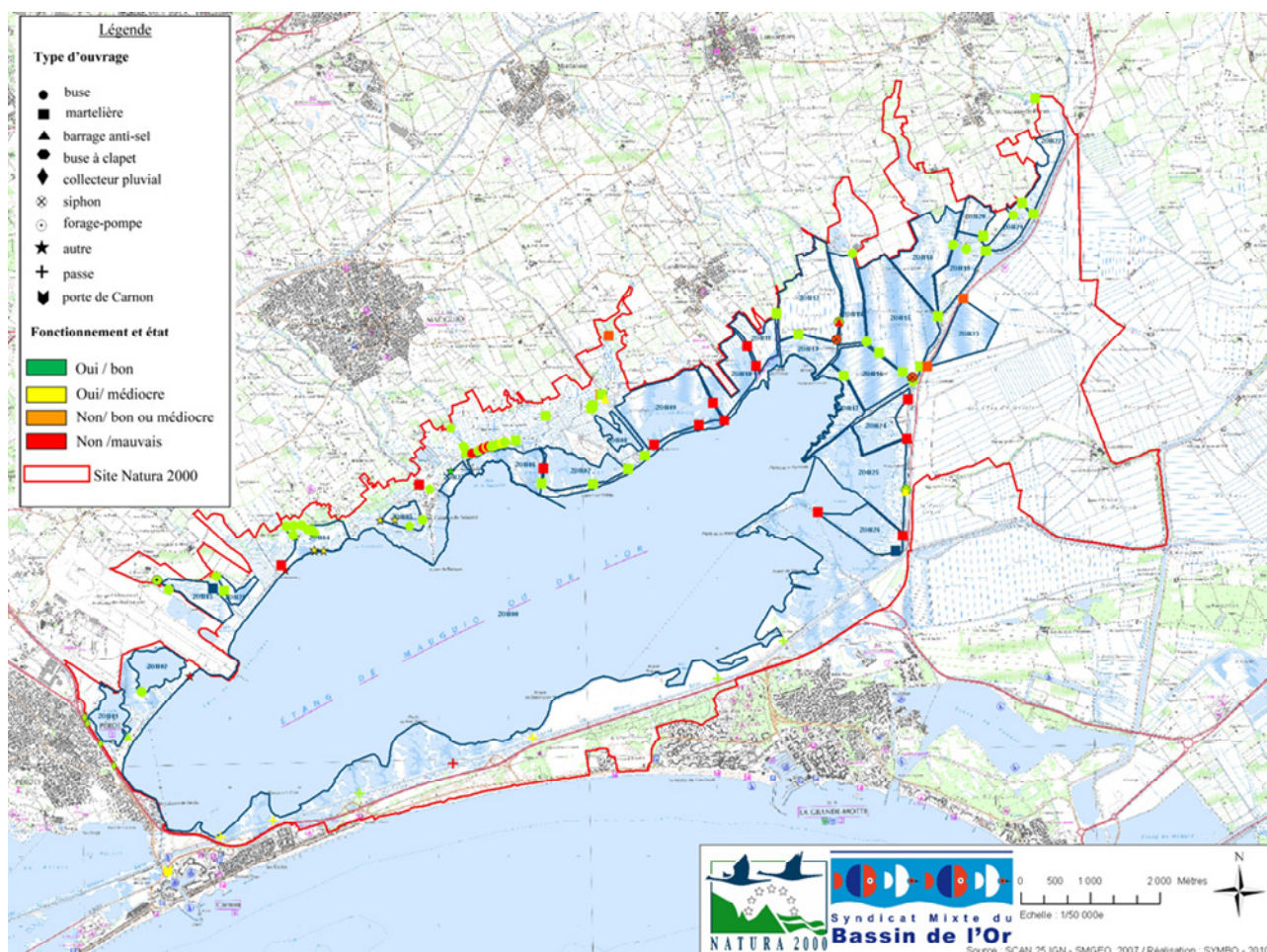
**L'exonération de la taxe foncière sur le non bâti paraît peu incitative et les démarches administratives trop lourdes.**

## 4. ETUDES COMPLEMENTAIRES

Deux études complémentaires inscrites au DOCOB ont été réalisées depuis le début de l'animation. Elles ont été menées sous maîtrise d'ouvrage du Sympo dans le cadre de stages d'étudiants en MASTER encadrés par la chargée de mission Natura 2000.

### 4.1. Inventaire-diagnostic géoréférencé des petits ouvrages hydrauliques du site Natura 2000

Cette étude (Action ETU02 du DOCOB) a été menée en 2010, avec la collaboration active des acteurs locaux. 114 ouvrages ont été répertoriés et diagnostiqués ; 25 % d'entre eux sont qualifiés de non fonctionnels (en majorité des martelières). Un catalogue des ouvrages a été transmis aux collectivités et gestionnaires. Il est disponible sur le site Internet du Sympo (<http://www.etang-de-l-or.com/actualites-docob.htm>). Dans le cadre du montage de contrats Natura 2000, ce travail a permis une priorisation des ouvrages à restaurer.



### 4.2. Espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes : état des lieux-diagnostic et définition d'un projet de veille collective locale

Cette étude (Action ETU04 du DOCOB) a débuté en 2011 et doit s'achever en 2012. Les objectifs de ce travail sont les suivants :

- à l'échelle du site Natura 2000 et de ses abords proches, compléter les observations existantes d'espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes (prise en compte des données du LIFE LAG'Nature et relevés du Conservatoire Botanique National (CBN));



- évaluer le risque que représente la présence effective de certaines espèces exotiques ;
- poser les bases d'une veille collective en sensibilisant et en impliquant les acteurs locaux.

En 2011, 3 000 ha ont été prospectés et 36 espèces exotiques inventoriées. Les principaux habitats d'intérêt communautaire colonisés ont été identifiés. Un travail d'établissement de listes d'espèces en fonction de leur statut local (abondance, répartition, type d'implantation, type d'habitat colonisé) et de leur impact connu par ailleurs, a débuté. L'objectif, à terme lorsque la priorisation des espèces sera affinée, est de mettre à disposition des collectivités et tout autre acteur concerné, des listes d'espèces de contrôle, de lutte, d'alerte ou encore d'observation.



Jussie

Les premières investigations sur le terrain montrent qu'un important travail de sensibilisation de la population et des collectivités est à faire (gestion des déchets verts, plantations à proximité des habitats naturels, propreté des équipements de travaux publics, dépôts de remblais...) et l'intérêt de la mise en place d'une veille collective.

Cartographie des observations d'espèces exotiques envahissantes émergentes sur les milieux dunaires du Petit et Grand Travers



Les résultats encore provisoires de cette étude n'ont pas été diffusés.

## 5. AUTRES MESURES MISES EN OEUVRE

### 5.1. LIFE LAG'Nature

Le Symbo est partenaire associé d'un **programme européen LIFE dénommé LAG'Nature (2009-2013) dont le chef de file est le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-LR).**

L'objectif général de ce projet est de « créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires » sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon. Il s'agit d'améliorer l'état de conservation des habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires d'intérêt communautaire en mettant en réseau 5 sites pilotes en Languedoc-Roussillon pour :



Restauration d'un îlot de nidification à la pointe du Salaison

- mener des actions démonstratives et expérimentales permettant d'augmenter l'efficacité de gestion sur chaque site grâce à une mutualisation des moyens et des connaissances et par la recherche d'une gestion collective et durable ;
- lutter, par des actions collectives, contre certaines problématiques qui nécessitent une démarche « suprasite » (lutte contre les espèces envahissantes).

Le Symbo est maître d'ouvrage **de trois actions de ce projet, dont la réalisation contribue à la mise en œuvre du DOCOB.**

Intitulé action LIFE	Référence action du DOCOB
- A.1.3.1 : Evaluation d'un projet pilote de restauration d'une zone humide par des apports d'effluents traités de station d'épuration et recueil d'expériences régional – <b>de 2009 à 2011</b>	Action ETU03
- A.4.2 : Amélioration des connaissances sur la fréquentation sur le site de l'étang de l'Or et élaboration d'un plan de gestion de la fréquentation – <b>2009-2010</b>	Actions ACT06 et ACT07
- C.4.2 : Gestion de la fréquentation sur une zone péri-lagunaire à enjeux sur le site Natura 2000 de l'étang de l'Or - <b>2011</b>	
- A.3.2 : Validation et préparation d'une action de capture de la Tortue de Floride sur l'étang de l'Or - <b>2009</b>	Action HAB06
- C.3.2 : Lutte contre la Tortue de Floride sur l'étang de l'Or – <b>2010 et 2011</b>	

Le SYMBO bénéficie **d'autres actions contribuant également à la mise en œuvre du DOCOB**, portées par le CEN-LR et divers partenaires du programme LIFE :

Intitulé action LIFE	Référence action du DOCOB
- A.3.0 : mise en place d'un protocole commun de suivi espèces envahissantes végétales et animales au niveau régional <b>2009</b>	
- E.3 : Evaluation des actions de lutte contre les espèces envahissantes et mise en place d'une surveillance plus large des principales espèces animales et végétales envahissantes sur les 5 sites pilote - <b>2011</b>	Action ETU04
- D.2.1. : Campagne de sensibilisation et d'éducation à l'environnement du grand public et des scolaires au niveau régional - <b>2010 et 2011</b>	Actions COM02 et COM03
- Actions de formation auprès des professionnels de l'agriculture, du tourisme, et	

des services de police - <b>2010 et 2011</b>	
D.2.3. Création d'outils de sensibilisation sur la base des actions pilotes du programme Life LAG'Nature – <b>2010 et 2011</b>	Action COMo4

Le détail de la mise en œuvre de ces actions est disponible dans les rapports d'activités annuels.

**Le programme LIFE LAG'Nature est un important outil financier pour la mise en œuvre du DOCOB. Plus de 50 000 € ont été investis dans la réalisation des actions portées par le Symbo.**



Avec son important volet de sensibilisation du grand public, LIFE LAG'Nature permet également à l'animateur Natura 2000 de bénéficier d'outils pertinents (l'Aucèl) pour développer son action auprès des visiteurs, adultes comme enfants. De même, les sessions de formation organisées aux niveaux régional et local permettent d'échanger sur des cas concrets avec les usagers du territoire.

Enfin, par la mise en réseau des gestionnaires, il induit également une dynamique positive, notamment dans le domaine de l'amélioration des connaissances. Ainsi, l'animateur Natura 2000 approfondit aujourd'hui par des études et prospections complémentaires ses connaissances sur les espèces présentes sur le site Natura 2000 de l'étang de l'Or : Cistude d'Europe, espèces végétales exotiques, etc.

## 5.2. Autres actions

Le suivi de ces actions est très partiel (cf. paragraphe 2.3.1). Pour être exhaustif, il impliquerait que l'animateur Natura 2000 soit à l'affût de toutes les actions menées sur le territoire, et même en dehors (bassin versant), qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du DOCOB, ce qui est impossible. Néanmoins, dans la mesure du possible, les actions portées par les acteurs locaux ayant trait au site Natura 2000 sont intégrées aux tableaux de bord de suivi du DOCOB. Différents types d'opérations peuvent être distinguées (cf. tableau ci-dessous) :

Type d'opération	Principaux maîtres d'ouvrage
Actions de restauration et de gestion de milieux	- Le Département de l'Hérault dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) - La Communauté de communes Pays de l'Or au titre de sa compétence de gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral
Actions d'informations et de sensibilisation du public	- Le Symbo dans le cadre de sa mission de sensibilisation du grand public et des scolaires - les associations (CEN-LR, Association Grande-Motte Environnement...)
Actions de suivi des habitats naturels, de la faune et la flore	- Le Symbo (Cistude d'Europe, roselières, qualité de l'eau) - Le CEN-LR (Cistude d'Europe, habitats naturels) - La Tour du Valat, les Amis du Vigueirat, le CEN-LR (suivi ornithologique)
Autres études importantes	- Le Symbo (diagnostics de cours d'eau et du bassin versant) - Autres syndicats (étude du fonctionnement du complexe « étangs palavasiens – étang de l'Or » en période de tempête et de crue) - IFREMER (étude de la dynamique sédimentaire de l'étang de l'Or) / CEPRALMAR (Réseau de Suivi Lagunaire)

Le détail des principales actions est présenté dans les rapports d'activités annuels, ainsi que reporté dans le tableau général des mesures engagées (paragraphe 6.2).

## 6. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

### 6.1. Bilan financier Animation, contractualisation et études complémentaires

Il est impossible de faire un suivi financier des mesures non contractuelles qui pourraient être mises en œuvre par les acteurs locaux sur le territoire (données financières souvent inaccessibles). Seuls sont donc considérés les montants prévisionnels et les dépenses affectés à l'animation du DOCOB, aux MAEt et autres contrats Natura 2000 ainsi qu'aux études complémentaires.

	2009		2010		2011		Total	
	Prévu	réalisé	Prévu	réalisé	Prévu	réalisé	Prévu	réalisé
Animation DOCOB	49 902 €	45 659 €	42 390 €	32 550 €	46 803 €	36 611 €	139 095 €	114 820 €
Contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers	35 718 €	0 €	161 385 €	21 900 €	96 885 €	105 535 €	293 988 €	127 435 €
MAEt* (dépenses estimées en fonction du nb d'années engagées)	89 456 €	53 674 €	42 287 €	16 915 €	22 816 €	30 912 €	154 559 €	75 152 €
Etudes complémentaires	0 €	0 €	7 104 €	7 369 €	7 946 €	8 101 €	15 050 €	15 470 €
<b>Total</b>	<b>175 076 €</b>	<b>99 333 €</b>	<b>253 166 €</b>	<b>78 734 €</b>	<b>174 450 €</b>	<b>181 159 €</b>	<b>602 692 €</b>	<b>332 877 €</b>
% réalisation							<b>55%</b>	

Sur les dépenses réalisées, l'estimation\* de la contribution de l'Etat, de l'Union européenne (FEADER) et du Symbo est la suivante :

	Total réalisé
Contribution Etat (%)	155 840 €
Contribution FEADER (%)	150 979 €
Contribution Symbo (%)	26 058 €

\* Le fait que le FEADER ne prend plus en charge la TVA n'a pas été considéré dans ces calculs. Rappel des contributions : Animation DOCOB (40 % Etat - 40 % FEADER - 20 % Symbo), Etudes complémentaires (80 % Etat - 20 % Symbo), MAEt (45 % Etat - 55 % FEADER), Contrats Natura 2000 (50 % Etat - 50 % FEADER).

### 6.2. Bilan des mesures engagées

Au cours de ces premières années de mise en œuvre du DOCOB, **31 mesures ont été engagées sur 43 inscrites au DOCOB.**

Le tableau ci-après regroupe l'ensemble des mesures du DOCOB, engagées ou non. **L'intensité de la couleur affectée aux colonnes 2009, 2010, 2011 est proportionnelle au nombre d'opérations concourant à la mesure menées dans l'année.**

Bilan des 3 ans de mise en œuvre du DOCOB « Etang de Mauguio » - Janvier 2012

CODE	MESURE	PRIORITE	Engagée (O/N)	2009	2010	2011	Réalisation	
ACT01	Mettre en place ou maintenir une gestion pastorale favorable aux habitats naturels et aux espèces	***	O				185	Surface (ha)
ACT02	Conduire une gestion des milieux prairiaux de fauche adaptée aux enjeux écologiques	***	N					
ACT03	Créer et entretenir un couvert herbacé favorable à l'Outarde canepetière et aux espèces associées	***	O				32	Surface (ha)
ACT04	Instaurer une réduction de l'utilisation d'intrants en faveur d'une meilleure qualité de l'eau et des habitats naturels	**	N					
ACT05	Mettre en place des zones tampon enherbées en bord de roubines ou sous cultures	**	N					
ACT06	Mener une étude poussée de la fréquentation du site et de ses impacts et élaborer un plan de gestion concerté	***	O				1	Nb opérations/produits
ACT07	Mettre en oeuvre le plan de gestion concerté de la fréquentation à l'échelle du site	***	N					
ACT08	Canaliser la fréquentation sur les sentiers existants (aménagement)	**	O				7	Nb opérations/produits
ACT09	Mener des opérations d'évacuation des déchets abandonnés sur place par des tiers (carcasses, pneus...)	*	O				70	Nb de personnes
ACT10	Renforcer l'évaluation des actions de démoustication et mettre en place des mesures de réduction d'impacts sur les habitats et espèces visés par les directives	*	N					
ACT11	Contenir et gérer le phénomène de cabanisation	*	O				2	Nb opérations/produits
ANI01	Mettre en cohérence les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire, à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, à la protection des risques	***	O				13	Nb réunions/contacts
ANI02	Animer la mise en oeuvre des actions et réaliser leur suivi	***	O				14	Nb de contrats
ANI03a	Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet Activités cynégétiques	***	N					
ANI03b	Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet gestion hydraulique	***	O				1	Nb réunions/contacts
ANI04	Développer un système d'information intégrateur des données écologiques relatives au site Natura 2000	**	O				3	Jours travail
ANI05	Mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB	***	O					Jours travail
COM01	Informers les visiteurs par la pose de panneaux in situ	***	O				14	Nb opérations/produits
COM02	Informers et sensibiliser les propriétaires, les usagers du site et le grand public	***	O				27	Nb opérations/produits
COM03	Informers les élus et maîtres d'ouvrage sur les dispositions inhérentes aux études d'incidence Natura 2000	**	O				12	Nb réunions/contacts
COM04	Développer des outils pédagogiques d'éducation à l'environnement	*	O				1	Nb opérations/produits
EAU01	Mettre en place sur l'ensemble du site une gestion hydraulique concertée	***	N					
EAU02	Conduire des travaux raisonnés de curage et d'entretien des fossés et roubines	***	O				5575	Linéaire (m)
EAU03	Remettre en état, entretenir et gérer les ouvrages hydrauliques	***	O				5	Unités
EAU04	Conduire des chantiers de réhabilitation de connexions hydrauliques	*	N					
EAU05	Limiter localement la submersion des terres par l'eau salée	*	N					
ETU01	Réaliser ou mettre à jour un diagnostic des cours d'eau et principaux émissaires	*	O				2	Unités
ETU02	Réaliser ou mettre à jour un diagnostic du réseau et des ouvrages hydrauliques du nord de l'étang	**	O				1	Nb opérations/produits
ETU03	Réaliser un suivi poussé des dispositifs tampon mise en place en aval des stations d'épuration de Mauguio et St-Just - St-Nazaire de Pézan	**	O				4	Nb opérations/produits
ETU04	Réaliser un inventaire des espèces introduites et envahissantes et évaluer les risques liés à leur présence	*	O				2	Nb opérations/produits
ETU05	Compléter l'étude de la population de Cistude par la prospection de secteurs encore non visités	**	O				88	Nb d'individus complémentaires recensés

CODE	MESURE	PRIORITE	Engagée (O/N)	2009	2010	2011	Réalisation
ETU06	Améliorer les connaissances relatives à certains habitats d'intérêt communautaire et préciser les enjeux écologiques	*	N				
ETU07	Assurer un suivi sur le mas de St-Marcel le Vieux pour déterminer la fréquentation du site par le petit Murin	*	N				
ETU08	Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, des espèces à forte valeur patrimoniale (déterminantes ZNIEFF) et des habitats d'espèces	***	O				3 Nb opérations/produits
HAB01	Mener des travaux de mise en défens sur des secteurs ciblés	**	O				613 Linéaire (m)
HAB02	Maintenir l'ouverture des milieux remarquables par l'entretien des strates herbacées et arbustives	**	O				6,5 Surface (ha)
HAB03	Conduire un chantier de restauration de milieux ouverts ou humides remarquables	*	O				23,6 Surface (ha)
HAB04	Restaurer et entretenir la végétation des berges des milieux aquatiques avec gestion raisonnée des embâcles	**	O				560 Linéaire (m)
HAB05	Restaurer et entretenir les haies et alignements d'arbres	**	N				
HAB06	Elaborer et mettre en oeuvre un programme de lutte contre les espèces animales envahissantes	***	O				37 Nb d'individus
HAB07	Poursuivre la lutte contre le ragondin	*	O				1575 Nb d'individus capturés
HAB08	Elaborer et mettre en oeuvre un programme de lutte contre les espèces végétales envahissantes	*	O				15 Nb opérations/produits
HAB09	Restauration d'îlots de nidification en faveur des larolimicoles		O				3 Unités

Les indicateurs sont donnés à titre indicatif.

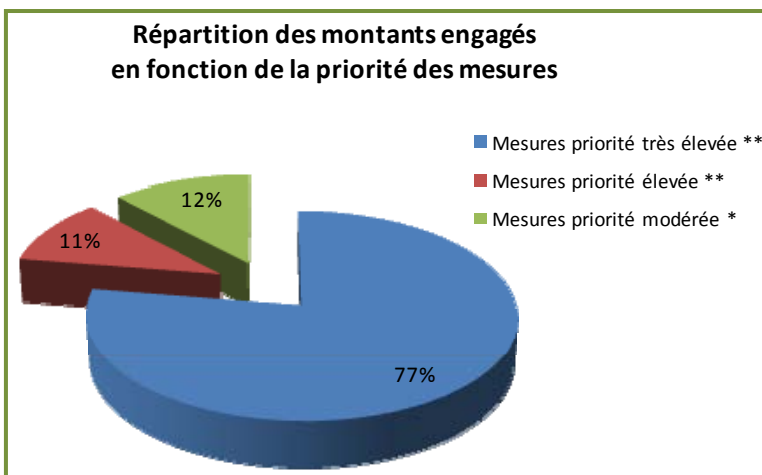
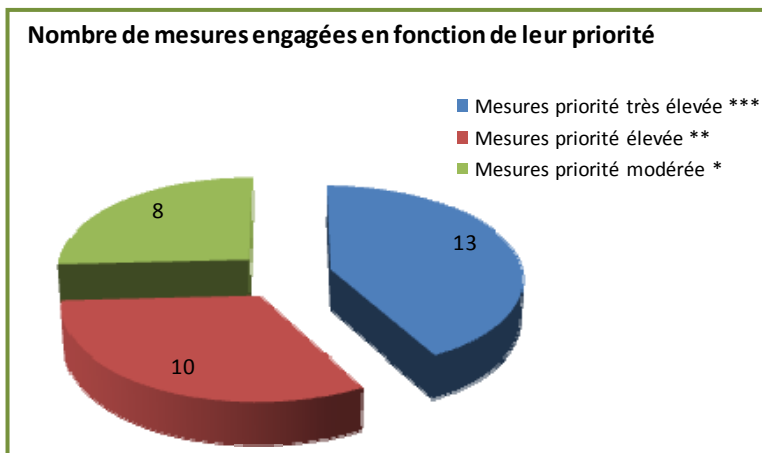
Les mesures engagées sont de niveau de priorité variable, avec une dominance des mesures à priorité qualifiée de très élevée (cf. graphe ci-contre).

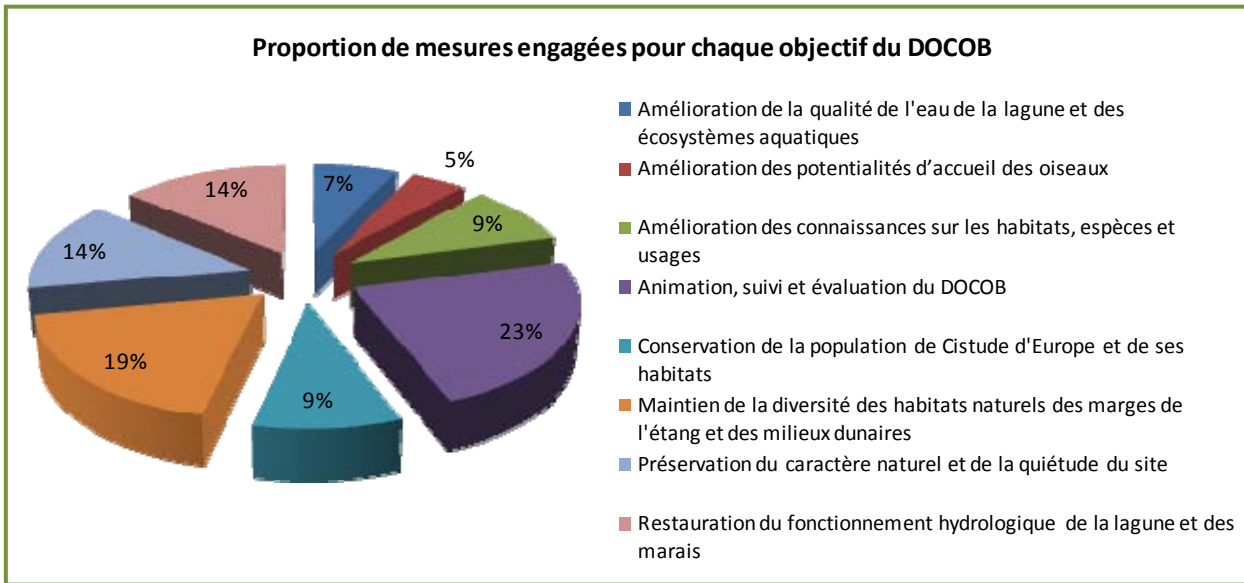
4 mesures priorité très élevée (ANI03a, ACT02, ACT07, EAU01) n'ont toujours pas été engagées.

**Par contre, les moyens financiers sont clairement affectés aux mesures à priorité très élevée** (cf. graphe « Répartition des montants engagés en fonction de la priorité des mesures »)

Il est difficile de mener une analyse des mesures par objectif fixé au DOCOB, une mesure pouvant contribuer à plusieurs objectifs (page 268 du DOCOB).

Néanmoins, en redistribuant les mesures de telle sorte qu'elles soient associées à un seul objectif (celui pour lequel elles contribuent le plus) et en regroupant les actions d'animation, il est possible d'avoir un bilan des mesures engagées pour chacun des objectifs, illustré par le graphe ci-après :





### 6.3. Suivi du site et amélioration des connaissances

**Bien que certaines actions soient menées sur cette thématique, le suivi et l'amélioration des connaissances du site sont un des points faibles de la mise en œuvre du DOCOB. Le temps imparti et les financements affectés à l'animation du DOCOB ne permettent pas d'élaborer des synthèses pertinentes de ces acquisitions de connaissances, ni de mettre à jour les cartographies correspondantes, et plus globalement de mettre en place un véritable observatoire du site Natura 2000.**

**Les nouvelles données existent mais sont éparées.** Elles concernent surtout les espèces, principalement la Cistude d'Europe et certains oiseaux (laro-limicoles, outarde canepetière) pour lesquelles des suivis sont réalisés par divers maîtres d'ouvrage.

Les données relatives aux habitats naturels d'intérêt communautaire sont encore plus dispersées. Elles sont acquises lors de la réalisation des diagnostics écologiques en amont des contrats ou encore dans d'études d'impacts, pas toujours accessibles à l'animateur Natura 2000.

En 2011, une proposition de projet de mise en cohérence et en commun des actions de suivi des populations d'oiseaux sur le site Natura 2000 « Etang de Mauguio » a reçu un avis favorable du COPIL Natura 2000 mais n'a pas été concrétisée faute de financement par la DREAL LR. De même, les actions d'amélioration des connaissances ETU06 et ETU07 n'ont pas été engagées.

Néanmoins, trois faits peuvent être soulignés :

- un habitat d'intérêt communautaire jusqu'alors non répertorié sur le site a été identifié, l'habitat « Ourlets à Guimauve » (6430) ;
- la tortue Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa* - Code Natura 2000 1221) inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats » a été signalée sur le site en 2010 et 2011 (population naturelle ou relâché ?) ;
- la présence de l'habitat prioritaire « Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles »\* (3170) a été sous-estimé lors des inventaires de 2007.

*Crypsis aculeata*



#### 6.4. Evaluation de l'impact des mesures et de l'évolution du site

**Bien que le recul nécessaire pour juger de l'impact des mesures engagées ne soit pas suffisant, il est d'ores et déjà à souligner que l'évaluation de l'impact des mesures est/sera un point faible de la mise en œuvre du DOCOB.**

Jusqu'à aujourd'hui, aucun moyen technique et financier n'est alloué à la mise en œuvre de ce volet, or c'est dès le début de la mise en place des mesures qu'il convient de définir et renseigner des indicateurs de suivi et d'impact.

**L'évolution du site, dans sa globalité, semble favorable si l'on considère les faits suivants :**

- une dynamique et une prise de conscience des enjeux du site très fortes se concrétisent au niveau local ;
- les habitats naturels semblent évoluer favorablement sans perte notable de surface, y compris la lagune dont l'état de dégradation semble se stabiliser selon le suivi RSL (données Ifremer - 2010) ;
- le suivi de la Cistude d'Europe conforte l'idée que l'étang de l'Or abrite une des plus belles populations du Département de l'Hérault ;
- le suivi laro-limicoles confirme le rôle majeur du site pour la nidification de plusieurs espèces (goéland railleur, sterne hansel, et plus récemment glaréole à collier)
- la mise en œuvre d'une politique globale de gestion et de protection de l'eau et des milieux aquatiques s'affirme à l'échelle du bassin versant.

#### 6.5. Bilan général de la mise en œuvre du DOCOB

**Avec l'engagement de 31 mesures sur 43 inscrites au DOCOB, des moyens financiers majoritairement alloués aux actions prioritaires, visant la plupart des habitats et espèces pour lesquels l'enjeu régional de conservation est particulièrement fort (voir paragraphe 1.1), la mise en œuvre du DOCOB est bien entrée dans sa phase opérationnelle au cours de ces trois premières années d'animation. Son bon état d'avancement au terme de 3 ans d'animation dénote une forte implication des acteurs locaux.**

**14 contrats ont été signés, dont 8 MAEt et 6 contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers, pour un montant d'aides qui s'élève à 448 547 €. Le dispositif contractuel est ainsi le mode privilégié de mise en œuvre des mesures du DOCOB.** Ce constat est néanmoins à relativiser puisque les financements d'actions hors dispositif contractuel ne sont pas suivis avec la même attention.

Il convient cependant de souligner que le **nombre relativement limité d'exploitants agricoles engagés en MAEt malgré les efforts d'animation dénote un manque d'attractivité de ce dispositif pour certaines mesures.**

Glaréole à collier



**En termes d'animation de la mise en œuvre du DOCOB, les principales difficultés rencontrées ont trait au suivi global du site, ainsi qu'au manque de moyens alloués à l'évaluation ultérieure des mesures engagées.**

Techniquement, le montage de contrats, en particulier non agricoles non forestiers, n'a jusqu'alors pas posé de difficultés particulières, ce qui laisse à penser de la bonne adéquation des cahiers des charges



type des mesures consignés dans le DOCOB avec la réalité de terrain. De même aucune incohérence n'a été observée entre les besoins de mise en œuvre d'actions sur le terrain et les objectifs du DOCOB.

Au regard de ces éléments, de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DOCOB, pouvant être considéré satisfaisant, des connaissances actuelles concernant les habitats et espèces visés par Natura 2000, il n'est pas proposé par l'animateur Natura 2000 de modifications du DOCOB.

## 6.6. Perspectives sur les trois ans à venir

**La séance du Comité de pilotage du 15 décembre a été l'occasion de discuter des perspectives et de la priorisation des actions à mettre en œuvre sur les trois prochaines années.**



Il a été acté de poursuivre dans la dynamique actuelle en matière d'animation des mesures contractuelles et de développer, dans la limite que permet le temps imparti à l'animation du DOCOB, les efforts en matière d'animation de la Charte Natura 2000 et des actions de concertation à l'échelle du site.

En effet, encore quelques exploitants agricoles sont susceptibles de s'engager sur des MAEt et quelques contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers sont en projet. **La mise en œuvre des processus de contractualisation devrait donc se poursuivre.**

Certaines mesures de concertation à l'échelle du site n'ont pas encore été engagées (en particulier AN103a - Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet Activités cynégétiques ; AN103b - Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet gestion hydraulique) et aucune démarche spécifique de promotion de la Charte Natura 2000 n'a encore été déployée.

Enfin, compte tenu de nombreuses mesures de gestion ou de restauration en cours ou qui ont été réalisées, il paraît nécessaire dans les trois ans à venir de mettre en place un suivi pertinent de l'évolution des habitats et/ou espèces visés afin d'évaluer l'efficacité des actions. Ce suivi, bien que partiel, existe pour les MAEt mais pas pour les mesures entreprises dans le cadre de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers. **Cet investissement devra faire l'objet de financements complémentaires, ou d'une priorisation aux dépens d'autres volets de la mise en œuvre du DOCOB.**



# ANNEXES

## Annexe I : liste des MAEt proposées sur le territoire « Etang de Mauguio et ses marges »

MESURES	Objectifs DOCOB	Objectifs de la mesure	Code mesure	Montant/ha/an
Gestion pastorale	Maintien de la diversité des habitats naturels des marges de l'étang ; Préservation des milieux dunaires	Gestion pastorale	LR_ETMA_MR1	133 €/ha/an
Gestion pastorale et maintien de l'ouverture		Gestion pastorale et maintien de l'ouverture	LR_ETMA_MR2	168 €/ha/an
Réouverture du milieu		Réouverture du milieu	LR_ETMA_MO1	226 €/ha/an
Retard de fauche et réduction de la fertilisation	Maintien de la diversité des habitats naturels des marges de l'étang	Retard de fauche et réduction de la fertilisation	LR_ETMA_PR1	377 €/ha/an
Retard de fauche et absence de fertilisation		Retard de fauche et absence de fertilisation	LR_ETMA_PR2	372 €/ha/an
Réduction de la fertilisation		Réduction de la fertilisation	LR_ETMA_PF1	164 €/ha/an
Réduction de la fertilisation et retard de fauche (Outarde)	Amélioration des potentialités d'accueil des oiseaux	Réduction de la fertilisation et retard de fauche (Outarde)	LR_ETMA_PF2	329 €/ha/an
Réduction de la fertilisation		Réduction de la fertilisation	LR_ETMA_PP1	164 €/ha/an
Réduction de la fertilisation et gestion pastorale (Outarde)		Réduction de la fertilisation et gestion pastorale (Outarde)	LR_ETMA_PP2	217 €/ha/an
Création et entretien d'un couvert herbacé annuel		Création et entretien d'un couvert herbacé	LR_ETMA_AU1	109 €/ha/an
Création et entretien d'un couvert herbacé vivace		Création et entretien d'un couvert herbacé	LR_ETMA_AU2	548 €/ha/an
Implantation d'un couvert herbacé favorable à la Cistude d'Europe – enjeu EAU	Conservation de la population de Cistude d'Europe et de ses habitats ; Amélioration de la qualité de l'eau de la lagune et des écosystèmes aquatiques	Implantation d'un couvert herbacé favorable à la Cistude d'Europe – enjeu EAU	LR_ETMA_HE1	369 €/ha/an
Enherbement 1 inter-rang sur 2		Enherbement 1 inter-rang sur 2	LR_ETMA_VI1	74 €/ha/an
Enherbement de tous les inter-rangs		Enherbement de tous les inter-rangs	LR_ETMA_VI2	148 €/ha/an
Absence de désherbage chimique		Absence de désherbage chimique	LR_ETMA_AR1	204 €/ha/an
Entretien voire réhabilitation des haies	Amélioration des potentialités d'accueil des oiseaux	Entretien voire réhabilitation des haies	LR_ETMA_HA1	0,9€/ml/an
Entretien du réseau hydraulique	Conservation de la population de Cistude d'Europe et de ses habitats ; Restauration du fonctionnement hydrologique de la lagune et des marais	Entretien du réseau hydraulique	LR_ETMA_FO1	0,57€/ml/an